

Pourquoi la France ne se fait plus confiance

Feriez-vous confiance à une personne comme vous ? » En France, seulement un leader d'opinion sur quatre répond « oui » à cette question. Deux fois moins que dans les autres pays, à en croire le « Trust Barometer » mis en place par l'agence de relations publiques Edelman dans une vingtaine de nations. Même dans la Russie de Poutine, on se fie davantage l'un à l'autre ! Cette exception française, qui se retrouve dans toutes les couches de la population, devient chaque jour plus handicapante car la confiance est cruciale. Pour négocier le changement des règles du jeu dans un monde qui accélère. Pour organiser le travail non plus en « command and control », mais en « engage and collaborate ». Pour vivre dans la société de l'information. Et tout simplement pour être heureux.

Bien sûr, il serait tentant de nier cette nouvelle exception française. Comment la confiance pourrait-elle manquer dans un pays qui a produit une œuvre aussi considérable que « La Société de confiance » d'Alain Peyrefitte en 1995 et qui s'apprête à affronter le choc non moins considérable du futur rapport Attali ? Comment pourrait-elle échapper à Nicolas Sarkozy, qui voulait en faire un choc salutaire ? Hélas... Force est de constater que la défiance a pris racine en France depuis bien longtemps, et qu'elle risque donc d'être difficile à éradiquer. Ce constat est confirmé par des enquêtes internationales menées depuis des décennies (« European », puis « World Values Survey »).

Pourquoi donc cette défiance hexagonale ? Dans un petit livre passionnant (1), deux jeunes chercheurs, Yann Algan (professeur à l'École d'économie de Paris et à l'université Paris-Est) et Pierre Cahuc (professeur à Polytechnique et chercheur associé à trois grands laboratoires européens) tentent de répondre à cette question. Ils commencent par se demander s'il y a là une constante française. Après tout, le grand sociologue américain Robert Putnam a montré l'érosion de la confiance aux Etats-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale. La France pourrait avoir subi la même usure. Faute d'enquêtes sur longue période analogues aux travaux américains, les deux chercheurs ont trouvé une méthode originale : ils ont regardé le degré de confiance des Européens émigrés aux Etats-Unis. Car, quand on quitte son pays, on emporte aussi sa capacité à se fier à autrui. Et les enfants nés



Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la combinaison de l'étatisme et du corporatisme engendre une spirale de défiance.

aux Etats-Unis de parents venant de pays à « faible confiance » font eux-mêmes peu confiance. Or il y a là une rupture frappante : les descendants de Français partis s'installer aux Etats-Unis avant la dernière guerre sont bien plus confiants que les enfants ou petits-enfants de Français émigrés après 1945. Et ce, malgré le formidable élan du pays après la Libération.

Pour Algan et Cahuc, l'exception française commence là : « Ce déficit de confiance est intimement lié au fonctionnement de l'Etat et du modèle social. Après la Seconde Guerre mondiale, le modèle social français s'est construit sur des bases corporatistes et étatistes ».

D'autres économistes ont insisté récemment sur cette hypothèse d'une rupture profonde dans la France d'après-guerre. Mais il s'agit de jeunes chercheurs, comme si leurs prédécesseurs avaient été trop imprégnés du prestige des « Trente Glorieuses » pour énoncer une thèse aussi sacrilège. Pour Thomas Philippon (« Le Capitalisme d'héritiers », La République des Idées, Seuil, 2007), « la France passe d'un capitalisme familial avant 1940 à un capitalisme bureaucratique après 1945 ». Pour Augustin Landier et David Thesmar (« Le Grand Méchant Marché », Flammarion, 2007), « le basculement vers l'économie dirigée en 1945 constitue une rupture idéologique nette avec un dogme libéral qui n'avait jusque-là pas été sérieusement remis en cause ».

La débâcle militaire de 1940 a été très vite interprétée comme une défaite morale, mais aussi économique et sociale. Il faut donc organiser autrement l'économie et la société. Partant de « la faillite universelle de l'économie libérale », le maréchal Pétain affirme que « la coordination par

l'Etat des activités privées doit briser la puissance des trusts » (discours du 11 octobre 1940). L'Etat doit instituer « des groupements comprenant tous les membres d'un même métier : patrons, techniciens, ouvriers » (1^{er} mai 1941). Dans son programme de 1944, le Conseil national de la Résistance affirme lui aussi, mais d'une autre manière, le rôle des pouvoirs publics en réclamant « l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie », « l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat » et « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés ».

Dès lors, la France sera dirigiste : l'Etat joue un rôle central, notamment dans la

protection sociale. Tout en restant corporatiste : il reste organisé autour de groupements de métiers qui ont chacun des systèmes différents. Avec ses fameux régimes spéciaux, la France compte dix régimes publics de retraite en France, contre six en Allemagne et deux en Suède, au Danemark ou aux Etats-Unis.

La combinaison de l'étatisme et du corporatisme engendre la spirale de la défiance, affirment Algan et Cahuc : « En instaurant des inégalités statutaires, l'Etat français a œuvré à l'effritement de la solidarité et de la confiance mutuelle. » Les gens se battent pour préserver leurs avantages. L'Etat agit dans l'opacité, ce qui nourrit la suspicion. Et c'est lui qui mène la danse dans les négociations sociales.

Le système mis en place à partir de la Libération débouche sur d'autres impasses majeures : une assurance-maladie en déficit chronique depuis qu'elle est sevrée de croissance forte, des syndicats de salariés et de patrons à la représentativité fondante et aux finances vérolées, un dialogue social anémié. C'est l'ensemble des institutions créées à cette époque qu'il faut refondre. La vague de réformes lancée par Nicolas Sarkozy est sans doute nécessaire pour avancer dans cette direction mais elle risque de ne pas être suffisante. Les corporations s'incrument. L'Etat reste central. Et au-delà des dernières décennies, il en va ainsi depuis des siècles, dans une France où l'Etat a existé bien avant la nation et où il a fallu une révolution pour faire disparaître les corporations.

JEAN-MARC VITTORI est éditorialiste aux « Echos »
jmvittori@lesechos.fr

(1) « La Société de confiance. Comment le modèle français s'autodétruit », Yann Algan et Pierre Cahuc, Editions ENS/Rue d'Ulm, 102 pages, 5 euros (peut-on faire confiance à un livre si peu cher ?...).